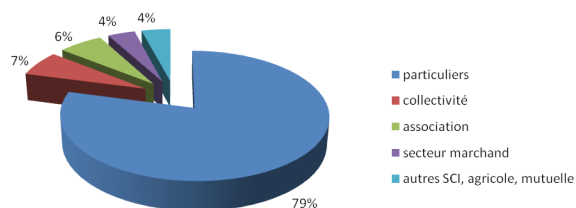


L'association intermédiaire AILES est une structure qui aide les personnes sans emploi dans leurs recherches tout en leur proposant des contrats de mises à disposition (missions de travail) auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités. Pendant 2 ans, elle les accompagne et les guide en vue de leur insertion professionnelle.

répartition des clients (heures)



L'association AILES sert de tremplin vers un emploi stable

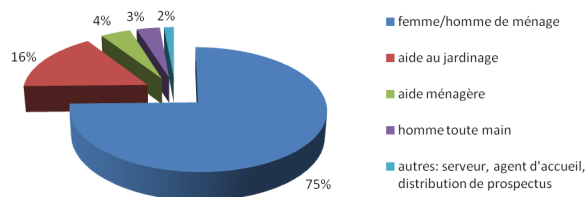
Vous pouvez vous inscrire si :

Vous êtes demandeur d'emploi inscrit ou non à POLE EMPLOI sans activité salariée

Les missions qui peuvent vous être proposées :

- Ménage, repassage, vitres, courses...
- Entretien de jardin
- Petit bricolage
- Aide au déménagement
- Service en restauration, commis de cuisine.
- Garde d'enfants de plus de trois ans
- Cours à domicile (loisirs, soutien scolaire ...)
- Préparation de repas à domicile

répartition des postes



Les missions qui ne peuvent pas vous être proposées :

- Garde d'enfants de moins de trois ans
- Soins, toilette... auprès de personnes âgées ou dépendantes

Notre fonctionnement :

LES MISSIONS DE TRAVAIL

- L'association AILES est votre employeur et vous travaillez chez ses clients (particuliers, entreprises, collectivités, ...)
- Vous signez donc un contrat de travail avec AILES mais vous pouvez nous quitter dès que vous avez de meilleures propositions de travail (CDD, CDI, formation, création d'activité...).
- Nous vous transmettons les consignes de travail à respecter (horaires, demandes du client...)
- Vous aurez un bulletin de salaire regroupant toutes vos missions. Vous bénéficierez des droits sociaux des salariés (assurance maladie, chômage, retraite).

L'ACCOMPAGNEMENT

- Après avoir repéré ensemble vos attentes et déterminé comment l'association AILES peut y répondre, nous établirons une convention d'engagement réciproque.
- Vous bénéficierez d'un accompagnement dans votre recherche d'emploi ou de formation. Vous serez mis en relation avec les partenaires susceptibles de vous aider.
- Un suivi de vos missions est effectué (accompagnement physique lors des premières missions, questionnaires envoyés aux clients, mise à jour de vos compétences...)

Votre inscription :

Elle se fait en trois étapes :

- Participer à une réunion d'information
- Remplir la fiche d'inscription remise lors de la réunion
- Entretien individuel

Version n°	Date	Titre document	Groupe
6	11/01/2017	Livret de présentation	B

CONTACTEZ-NOUS :

Tél : 05.61.27.51.60

Fax : 05.34.66.04.33

ailes-associacion@wanadoo.fr

OU VENEZ NOUS RENCONTRER :

REVEL :

12 avenue de Castelnaudary

Lundi, et vendredi :

De 9h à 12h30

De 14h à 17h30

Mardi, mercredi et jeudi :

De 9h à 12h30 (sur RDV les après-midi)

VILLEFRANCHE LAURAGAIS

Place de l'ancienne Gendarmerie

Lundi, mercredi, jeudi vendredi : 9h30 à 12h30.

PUYLAURENS

Permanence à la mairie

Mercredi de 9h à 12h

CARAMAN

Permanence à la mairie

3^{èmes} lundi du mois de 14h à 16h

Livret de présentation

ASSOCIATION D'**I**NSERTION **L**OCALE

PAR L'**E**MPLI DE **S**ERVICES

